

Étrangers, formations en anglais... L'université de Caen soigne son attractivité à l'international



La Maison des Langues et de l'International, au campus 1 de l'université Caen-Normandie, accueille en son sein le Carré international, travaille à la coopération internationale de l'université, et à la formation en langues, et l'Espace d'accueil et d'accompagnement des publics internationaux (AAPI). Ouest-France

Depuis quelques années, l'université Caen-Normandie cherche à attirer de plus en plus d'étudiants étrangers. La faculté va notamment proposer davantage de cursus en langue anglaise, et continue de nouer des partenariats avec de nombreux pays.

Avec 9,3 % d'étudiants étrangers (2 825 sur 30 425 pour l'année scolaire 2020-2021, selon les chiffres du site internet *L'Étudiant*), l'université de Caen-[Normandie](#) se situe en dessous de la barre des 10 % que de nombreux établissements ont dépassée depuis des années.

Des universités en sont désormais bien loin, comme [Paris 8](#), qui se revendique comme une « Université-Monde », avec 30 % d'étudiants internationaux, de 157 nationalités différentes.

Lire aussi : [Pourquoi l'Université de Caen est en quête d'attractivité internationale](#)

Pour certaines universités, rester en dessous des 10 % d'étudiants étrangers, leur permet d'être attractives, car elles ont la possibilité d'exonérer les étudiants extracommunautaires des droits d'inscription différenciés. Sans cette mesure, ceux-ci doivent payer 2 770 € pour s'inscrire en licence et 3 770 € pour un master ou un doctorat.

La barre des 10 % d'étudiants étrangers, une limite

Christophe Rochais, vice-président délégué, en charge du développement international à l'université Caen-Normandie, explique cette décision : « **À l'heure actuelle, tous les étudiants étrangers sont exonérés des frais supplémentaires et paient les mêmes tarifs que les étudiants français. Sinon, ils ne pourraient sans doute pas payer tous les ans pour s'inscrire et suivre leur formation ici.** »

À propos de la barre des 10 %, il explique : « **Ce n'est pas un objectif de rester en dessous des 10 %, mais c'est la limite à partir de laquelle on va devoir se poser la question de mettre en place une stratégie pour sélectionner les étudiants, pour choisir qui bénéficiera de cette exonération.** »

Plus de formation en langue anglaise

Au fil des ans, l'université développe de plus en plus de partenariats. Ainsi, l'année scolaire 2020-2021 recense 524 accords d'échanges avec des universités partenaires, dans 59 pays. Dernièrement, l'université se félicite d'avoir pu réaliser des partenariats dans les Balkans, notamment avec la Macédoine du Nord. « **On a aussi une sphère d'activité vers les pays nordiques, scandinaves et baltes. Dans certains cas, les étudiants bénéficient du label [Caen Nordic](#)** », pose Christophe Rochais. Il ajoute : « **Dans un cadre européen, on a un souhait de développer des formations, cette fois en langue anglaise, pour favoriser les échanges et augmenter les flux d'étudiants non-francophones.** »

Aujourd'hui, la majorité des étudiants des 119 nationalités représentées à l'université de Caen, proviennent de pays francophones ([Algérie](#), [Maroc](#), [Sénégal](#)). Aussi, l'université participe à des salons étudiants à l'étranger pour se faire connaître et essayer d'attirer des étudiants de très bons niveaux, grâce aux bourses Eiffel.

Un label décerné

En 2019, le label « Bienvenue en France » a été mis en place. Délivré pour quatre ans par Campus France, il est un gage de qualité d'accueil pour les étudiants internationaux. Ainsi, l'université de Caen a créé l'espace AAPI (Accueil et accompagnement des publics internationaux) où les étudiants étrangers peuvent notamment trouver du soutien, une aide aux démarches administratives, et des activités culturelles.

Cependant, l'université Caen-Normandie n'a que deux étoiles sur trois dans ce label. Christophe Rochais explique : « **Il faut que l'on puisse offrir à tout étudiant le même type de service. Or l'université de Caen n'est pas uniquement à Caen, ça veut dire qu'il faudrait démultiplier ce type d'offre à l'échelle de tous les sites universitaires, Alençon, Cherbourg, Lisieux, Saint-Lô et Vire, pour avoir les trois étoiles.** » Il ajoute : « **On va repartir dans la démarche d'une nouvelle labélisation donc essayer de s'améliorer encore.** »